

Ordonnance Souveraine du 24 janvier 1872 promulguant la convention conclue le 20 juillet 1871 avec l'Italie relativement à l'assistance judiciaire

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	24 janvier 1872
Publication	Journal de Monaco du 30 janvier 1872 ^[1 p.3]
Thématiques	Traités bilatéraux hors France ; Contentieux et coopération judiciaire

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1872/01-24-L000767@1872.01.31>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Une convention entre Notre Principauté et le Royaume d'Italie, pour assurer réciproquement le bénéfice de l'assistance judiciaire aux nationaux de l'autre pays, ayant été signée à Florence le 20 juillet 1871, par Notre plénipotentiaire et celui de Sa Majesté le Roi d'Italie, et les ratifications de cet acte ayant été échangées à Rome le 6 janvier courant, ladite convention, dont la teneur suit, recevra sa pleine et entière exécution.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 30 janvier 1872

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1872/Journal-0710>